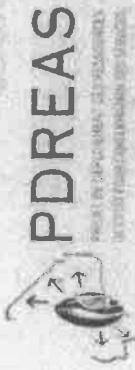


AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



SECRETARIAT GENERAL

PROJET DE DEPLOIEMENT DES RESSOURCES DE L'ETAT POUR L'AMELIORATION DES SERVICES

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

NOM DU PAYS : MALI

NOM DU PROJET : PROJET DE DEPLOIEMENT DES RESSOURCES DE L'ETAT ET DE CENTRALISATION POUR L'AMELIORATION DES SERVICES ET DE RISPOSTE LOCALE A LA COVID-19

SERVICE DE CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE ONG POUR LA MOBILISATION SOCIALE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA REGION DE MOPTI CERCLE DE DJENNE (COMMUNES DE DJENNE, DERRARY ET FAKALA)

N° Don IDA D 4710 ML

Le Gouvernement de la République du MALI a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) et du Gouvernement du Mali, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **RECRUTEMENT D'UNE ONG POUR LA MOBILISATION SOCIALE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA REGION DE MOPTI CERCLE DE DJENNE (COMMUNES DE DJENNE, DERRARY ET FAKALA) CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Projet de Déploiement des Ressources de l'Etat pour l'Amélioration des Services et Poste Locale à la COVID-19 est un don de l'Association internationale de développement (IDA) au Gouvernement de la République du Mali qui vise à « augmenter les ressources mises à la disposition des collectivités pour la fourniture des services et à renforcer les mécanismes décentralisés, y compris l'implication des bénéficiaires et utilisateurs des services ». Le projet couvrira l'ensemble du pays. Il se penchera sur les limites et les défis d'infrastructure défaillants, le réseau d'observation défaillant, les capacités de prévision et de modélisation limitées, la prestation médiocre des services aux utilisateurs finaux et la préparation insuffisante des communautés pour une réponse efficace. Le projet complètera et renforcera l'impact d'autres initiatives de la Banque Mondiale au Mali et du projet de capital humain de la Banque Mondiale. Pour commencer, il s'appuiera sur le projet PACUM, qui contribue à développer les capacités des collectivités territoriales. Le projet continuera à renforcer le rôle et la capacité de l'ANICT en vue de renforcer et de diversifier les ressources financières des collectivités territoriales. En outre, il sera aligné sur l'étude de la Banque Mondiale « construire un système de décentralisation fiscale plus efficace au Mali » qui va aider le gouvernement à identifier et à résoudre les obstacles à un processus de décentralisation budgétaire efficace susceptible d'améliorer l'efficacité de la fourniture des services.

L'Objectif de développement du Projet (ODP) est l'amélioration de la disponibilité et la rapidité des ressources allouées par le gouvernement central aux collectivités territoriales et aux centres de services, ainsi que la gestion et la responsabilisation de ces ressources par les collectivités et les centres de services.

et, au besoin, participer physiquement à la réalisation des travaux et à la maintenance des infrastructures

II. OBJECTIFS DE LA MISSION :

L'objectif global de la mission est de faciliter l'organisation des populations des cent deux (102) communes participantes au projet en structures communales à la Base (Comités de Développement de Quartier/Villages et fractions) afin de mieux contribuer à l'amélioration des processus de planification participative, de budgétisation et de suivi/évaluation des investissements communaux. La finalité attendue étant de renforcer les partenariats entre ces structures communales et les conseils municipaux pour une responsabilisation accrue et une prestation soutenue des services aux populations.

Spécifiquement la mission vise à :

Faciliter la mise en place des organisations ou structures communales (Comités de Développement de Quartiers/Villages et fractions) et communales pour l'identification et la priorisation des besoins, la mise en œuvre des processus de supervision et de reddition de compte de manière à renforcer la transparence et soutenir les éléments de cohésion sociale et de gouvernance locale.

Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations ou structures communales (comités de développement de quartiers/villages/fractions) et communales pour renforcer la démocratie participative basée sur un développement des capacités des populations à interpeller les élus sur leur gestion en termes d'exercices citoyens.

Faciliter le processus de mobilisation sociale et d'engagement citoyen de façon inclusive et participative, en mettant un accent particulier sur les groupes sociaux vulnérables (y compris les femmes, les jeunes, les handicapés, les groupes ethniques minoritaires, les personnes déplacées... etc.).

RESULTATS ATTENDUS

La principale mission du prestataire consistera à organiser le travail de mobilisation sociale et d'accompagnement des populations au niveau communal pour leur participation dans la planification des investissements municipaux, la mobilisation des ressources, la budgétisation et le suivi/évaluation des infrastructures communales en fonction des priorités identifiées avec les communautés (Comités de Développement de Quartier/Villages/ Fractions, COGES). A ce titre, les résultats attendus sont :

Les organisations ou structures communales et communales de consultation, de validation et de suivi des intérêts des populations (CDQ/CDV/ CDF/COGES) sont mis en place dans les communes en concertation avec les populations et de concert avec les élus locaux et les leaders traditionnels.

Les capacités des CDQ/CDV/CDF/COGES sont renforcées pour être de véritables interlocuteurs des populations et partenaires des élus communaux dans les processus de planification, de budgétisation et de suivi/évaluation des infrastructures communales.

Les investissements retenus dans les Plans Triennaux d'investissements et financés à travers les budgets annuels refléteront les besoins prioritaires tels que identifiés par les populations en matière de prestations de services de base.

La méthodologie de travail proposée doit faire ressortir comment les aspects ci-dessus seront pris en compte par l'ONG dans la mise en œuvre des activités du programme.

COMPETENCES REQUISES

Les soumissionnaires peuvent être une ONG ou un groupement d'ONGs en situation régulière et statut juridique conforme et disposer d'une équipe compétente capable de conduire à bien les activités du programme et présente sur les zones géographiques ciblées. Les compétences et profil de l'équipe proposée seront en rapport avec les objectifs et résultats attendus des activités de mobilisation sociale.

Le soumissionnaire doit :

- Avoir une expérience confirmée dans l'opérationnalisation des approches participatives et de l'engagement citoyen ;
- Avoir une connaissance des activités de renforcement des structures locales et des collectivités territoriales
- Avoir une expérience confirmée dans les domaines de planification participative, et de la mobilisation sociale des populations au niveau local ;
- Avoir une présence de staff qualifié dans les zones géographiques ciblées
- Avoir une bonne compréhension des principes du développement décentralisé, participatif (DDP), de l'Economie Sociale et en communication pour le changement social.
- Avoir des systèmes fiables de gestion des ressources humaines et financières.
- Avoir un système de suivi évaluation des actions.
- Avoir des expériences sur les aspect genre, l'inclusion et la promotion de la participation des groupes vulnérables notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes déplacées

DUREE DU CONTRAT

Le contrat sera établi sur une base annuelle et sera soumis à une évaluation des deux parties (DNDS, Commune, CDO/CDV/CDF), les résultats de cette évaluation permettront de définir la reconduite ou la clôture du contrat.

PROCEDURES DE SELECTION

L'ONG sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018.

Il est également porté à l'attention des candidats que les dispositions de la clause 3.15 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) » relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les ONG peuvent s'associer avec d'autres ONG pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. L'accord ou la convention de partenariat devront être fournis lors de la manifestation d'intérêt. Un pré-accord ou une pré-convention sont également acceptables.

Une ONG sera sélectionnée selon la méthode « SQC » telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) ».

Les ONG intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 16 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées (par courrier physique ou par email) avec la mention « RECRUTEMENT D'UNE ONG POUR LA MOBILISATION SOCIALE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA REGION DE MOPTI CERCLE DE DJENNE (COMMUNES DE DJENNE, DERRARY ET FAKALA) » à Bamako au plus tard le 10 janvier 2022 à 16h GMT à l'adresse ci-dessous:

Projet de Déploiement des Ressources de l'Etat pour l'Amélioration des Services s/s à l'ACI 2000, rue 433, porte 66, Bamako - Mali. Tél : +223 20292164, email : diakitesekou@hotmail.com, sdiarra@pdrreas.mli, mahadjij08@yahoo.fr

nalité des collectivités territoriales pour une gestion efficace des finances publiques, 2.3. Le renforcement des mécanismes de surveillance et de mobilisation des citoyens des collectivités territoriales.

Composante 3: Gestion de projet.

L'accord de financement signé avec la Banque Mondiale (IDA) dispose dans son annexe2 que chaque année, au plus tard le 30 novembre, le bénéficiaire doit préparer et fournir à l'association pour approbation, le plan de travail et budget annuels contenant toutes les activités dont l'exécution est proposée dans le cadre du projet au cours de l'année civile suivante, avec le budget pour ces activités

Pour la mise en œuvre du Projet, le Gouvernement de la République du Mali a mis en place une Unité de Coordination (UCP) qui s'appuie sur des structures centrales du Gouvernement (DGCT, DGB, DNTCP et DNDS, DNCF ANICT CARFIP) et les services techniques des Collectivités Territoriales des communes participantes au Projet.

Le projet va ainsi contribuer à renforcer les capacités des administrations municipales en matière de planification du développement local et de gestion des finances locales. Cependant, pour que le projet aboutisse à une amélioration véritable de la gouvernance locale, il faut que les populations bénéficiaires des services et prestations soient fortement impliquées dans l'identification des besoins, dans le processus de planification et qu'il existe une culture de redevabilité. La question de la gouvernance induit la capacité de fédérer des acteurs et d'établir des cadres de dialogues et d'engagement citoyen dans les communes. Ces dialogues entre acteurs supposent l'établissement de certains modes de régulation des rapports entre eux, afin de coordonner leurs actions. La capacité d'un territoire à produire son développement est donc liée à son habileté à concilier les logiques d'acteurs avec les contraintes globales de l'environnement des interventions. La maximisation des avantages du projet procède du développement d'une ingénierie territoriale intelligente devant amener les acteurs locaux à s'informer, à contribuer, à co-élaborer les politiques locales, à les enrichir et renforçant ainsi les décisions des élus qui ont reçu leur mandat pour cela.

Il est attendu que dans sa mise en œuvre, le projet se traduise par des résultats qui contribuent, entre autres, à :

- Une meilleure efficacité dans l'allocation des ressources et la participation des citoyens à travers une planification efficace et adaptée, répondant aux besoins des services prioritaires identifiés avec la population ;
- Une grande visibilité des communes concernées sur la base d'une gestion financière améliorée avec un accent sur une exploitation et une gestion plus efficace des stocks d'infrastructures existantes ;
- Une plus grande responsabilisation/imputabilité des conseils communaux qui procèdent à une plus large diffusion des informations sur l'exécution des budgets/plans aux populations et à une mise œuvre plus réussie des mesures de performance ;
- Une amélioration soutenue de la qualité de prestation des services publics à travers la mise en œuvre plus efficace des plans d'investissements annuels.

La Banque Mondiale appuie ses partenaires gouvernementaux dans leurs efforts de promotion du développement du pays et s'est engagée à travers le cadre de partenariat stratégique à intégrer les processus d'engagement et le contrôle citoyen dans les projets financés par la Banque. Le projet PDREAS intègre l'engagement citoyen à travers différents outils en tant qu'élément clés pour atteindre leurs objectifs de développement. Les activités de mobilisation citoyenne engagement et contrôle citoyen dans le PDREAS facilitent et appuient l'interaction entre les citoyens et les municipalités. Les citoyens sont informés des budgets alloués et consultés pour valider les projets locaux retenus ainsi que leur mise en place. Le PDREAS vise à renforcer la participation des communautés locales dans l'identification des besoins en termes d'investissements locaux en matière de petites infrastructures dans le secteur de l'éducation et de la santé. Tout le long de la mise en place des activités, les communautés locales informeront le suivi et l'état d'avancement des travaux à travers des outils de suivi communautaire. Le but de ces activités dans le cadre du PDREAS est de promouvoir la participation citoyenne des bénéficiaires depuis la conception du projet et tout le long de sa mise en place à travers des mécanismes tels que les consultations, le suivi communautaire et la gestion des doléances ancrée dans les structures informelles et représentatives existantes.

Dans l'approche du Projet, un processus de consultation-validation permanent sera mis en place avec les (CDO/CDV/CDF). Ces derniers seront mobilisés pour faire remonter les préoccupations des populations (quartiers, villages et fractions) sélectionner les projets prioritaires